

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Aract Centre-Val de Loire 27 juin 2016

Les Administrateurs se sont réunis le 27 juin 2016 au Fongecif sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 avril 2016
- Avancement dans la mise en oeuvre du programme d'activité 2016
- Projets FSE de maintien en emploi
 - Des seniors
 - Des travailleurs atteints de maladie chronique évolutive
- Industries du futur : bilan 2015/2016 et projet 2016-2017
- Offre de service appui RH
- Site internet
- Déménagement
- Gestion des ressources humaines
- Questions diverses
- Prochaines réunions statutaires

Présents ou représentés :

Administrateurs titulaires :

Monsieur BIDEF	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur LALEUF	CFE-CGC
Monsieur PELE	FO représenté par Monsieur ROSSIGNOL
Monsieur OUDIANE	MEDEF représenté par Monsieur COUTON
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC

Administrateurs suppléants :

Monsieur PERON	CGT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur SINGLAS	CFE-CGC

Absents excusés :

Madame BARD	CGPME
Monsieur BRAUD	UPA
Monsieur DAVIET	CGPME
Monsieur DOUCHET	CFTC
Madame GHERISSI	MEDEF
Monsieur HODIMONT	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Monsieur MICHEL-ANGLAREX	CGT
Madame PAC	CFDT
Monsieur TOMASI	UPA

Assistent également à la réunion :

Madame DELORME	Assistante de l'Aract Centre-Val de Loire
Madame LE TOUCHE	Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut valablement délibérer.

Approbation du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 avril 2016. Aucune remarque ni suggestion n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Avancement dans la mise en oeuvre du programme d'activité 2016

En préambule, Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que le programme d'activité élaboré en début d'année prévoyait un nombre de jours supérieur au nombre de jours réel d'intervention (1073 contre 851). L'actualisation au 15 juin 2016, réalisée à partir d'entretiens individuels d'avancement des projets et d'une revue collective, montre que l'activité tend vers ce dernier.

Madame LE TOUCHE propose ensuite de commenter le document de présentation (voir PJ) et précise que « ↗ » signifie que le nombre de jours réalisé ou à réaliser est en augmentation par rapport à la programmation initiale, que « ↘ » signifie qu'il est moindre et que « = » traduit qu'il reste à la même hauteur.

Axe qualité de vie au travail :

- démarche QVT : Un nouveau projet s'est concrétisé en cours d'année avec l'ARS. Cyril LEFAUCHEUX réalise une action QVT dans un cluster d'établissements de soins psychiatriques (67 jours dont 60 financés par l'ARS).

Monsieur BIDEET demande s'il est possible de refaire une action de ce type l'an prochain car il aurait peut-être des établissements intéressés. Madame LE TOUCHE lui propose d'affiner son projet afin qu'elle contacte l'ARS sur la faisabilité de ce dernier.

Itinéraire QVT : la première session de formation, initiée sur 2015, s'est terminée sur 2016. La deuxième session envisagée sur 2016 est décalée sur 2017. En revanche, une session complète en entreprise, non prévue initialement, a été réalisée sur le premier semestre 2016.

- Performance et QVT : les actions GPS envisagées ne sont pas à ce jour concrétisées mais en cours de négociation.

Axe relations de travail :

- Un basculement de jours a été opéré entre les cafés discutant (qui sont reportés en 2017) et la nouvelle intervention devant se faire en 2016 dans le cadre du projet ARESO.
- CPRI : pas de réelle demande à ce jour.

Axe culture de prévention primaire :

- Contribuer à la politique régionale Santé/travail : augmentation du nombre de jours dédié à la construction du PRST3, l'Aract étant très impliquée dans ce projet. En ce qui concerne l'expérimentation MESOCAP, l'outil est en cours de finalisation et commence à connaître de la notoriété.
- Pénibilité, prévention de l'usure : baisse du nombre de jours sur le projet initial « maintien en emploi des personnes atteintes de maladie chronique évolutive » néanmoins un projet sur ce thème est en cours d'élaboration avec l'Anact, un financement FSE serait possible. Monsieur BIDEET regrette, malgré ses relances auprès de la DIRECCTE, de ne pas avoir eu de bilan du PRST2 alors qu'une réunion sur le PRST3 est prévue dans 8 jours.

Axe favoriser la culture de prévention primaire

- Prévention des TMS :
 - Animation du club TMS : une réunion est annulée sur 2016.
 - Capitalisation club TMS : la réalisation est maintenue à hauteur des jours prévus.

- Prévention des risques psychosociaux : forte augmentation du nombre de jours. L'Aract n'intervient pas au titre du CPER mais facture des prestations d'accompagnement aux entreprises ce qui lui permet de compléter le budget annuel. Les demandes des entreprises arrivent au fil de l'eau.
Le Président relève que les nouvelles sollicitations parvenant en septembre peuvent certainement être reportées, même partiellement, sur 2017.

Axe mutations du travail / GPECT

- Appuis méthodologiques : basculement de 10 jours entre les 2 actions mais au global le nombre de jours reste identique à celui programmé initialement.
- Expérimentation FEST : forte augmentation, Isabelle FREUNDLIEB assure le co-pilotage de l'action au niveau national avec l'Anact.
- Pré-diagnostic « ramassage des volailles » : nouveau projet inscrit en cours d'année (10 jours).

Axe Egalité des chances :

- Egalité professionnelle : l'action dans le secteur de la propreté se décale dans le temps (-35 jours sur 2016).
- Démographie du travail : il s'agit de prestations payantes en réponse aux demandes d'entreprises.
- Maintien en emploi des seniors : initialement ce projet était inscrit dans la programmation pour répondre à une demande de la DIRECCTE. Aujourd'hui, il est réorienté et une proposition d'action est en cours d'élaboration avec l'Anact, un financement FSE serait possible.

Axe performance et innovation

- Innovation sociale : Forte baisse du nombre de jours sur l'action TPE récemment créées (pas de demandes de la part des entreprises). Néanmoins, l'Aract participera à une manifestation organisée par l'ARITT d'ici à la fin de l'année.
- Changement technologique : l'action « Usine du futur » (+ 11 jours à la réactualisation) pourrait encore augmenter sur 2016.

Axe information et communication

- Baisse du nombre de jours sur différentes actions mais la réalisation du site internet risque d'être chronophage.

Monsieur PERON souhaite savoir si un nouveau point de l'activité sera fait en septembre.

Monsieur COUTON relève qu'il est logique de suivre l'activité en lien avec le budget et donc tout au long de l'année. Il est normal que la programmation initiale ne soit pas réalisée dans sa totalité et que des arbitrages interviennent au fil de l'eau.

En ce qui concerne les nombreuses sollicitations sur RPS, Madame LE TOUCHE précise que certaines d'entre elles se transforment, après analyse de la demande, en démarches QVT. Monsieur COUTON souligne que la démarche est différente mais que l'objectif est voisin.

Projets FSE de maintien en emploi

L'Aract vient de répondre à un appel à projet qui comporte deux actions :

- Travailleurs atteints de maladie chronique évolutive
- Seniors.

A ce jour, elle n'a pas reçu de réponse à sa candidature. Madame LE TOUCHE rappelle que ces 2 sujets étaient déjà inscrits dans la programmation initiale et qu'ils sont réorientés pour répondre au mieux à l'appel à projet.

Sur le premier sujet :

- Sophie MOUNIER mène depuis le début d'année un travail qui pourrait être intégré dans cette action.
- Cette thématique intéresse la Direccte, une fiche action spécifique est incluse dans le PRST3.
- L'AGEFIPH semble intéressée et pourrait peut-être co-financer.

Messieurs BIDET et LALEUF soulignent que l'AGEFIPH au niveau national connaît des problèmes de trésorerie importants. Ils sont rejoints dans leurs propos par Madame PETIT (Directrice de Prométhée Cher).

Sur le deuxième sujet :

Catherine COQUILLAT réalisera cette action avec des entreprises sur deux bassins d'emploi.

Il ne s'agit pas de faire un état des lieux des seniors en emploi, des données chiffrées existent déjà auprès de la Carsat, de l'Orfe, du site internet régional « Etoile », mais d'amener les entreprises à faire évoluer leur représentation stéréotypée des seniors.

Madame LE TOUCHE précise que l'appel à projet prévoyait une durée de 3 ans, Elle vient d'avoir l'information que cette dernière est ramenée à 2 ans. Elle informera les Chargées de Mission de cette modification. Les budgets mentionnés aujourd'hui (respectivement 23 349 € et 32 425 €) pourraient donc être impactés.

Industries du futur

Cette action est pilotée par le Conseil Régional en partenariat avec le CETIM et les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Madame LE TOUCHE précise qu'au cours de l'action 2015/2016, 33 entreprises ont intégré ce projet. 17 d'entre elles ont été suivies par l'Aract, cette dernière n'intervenant que dans le cadre d'entreprises ayant des projets d'investissement.

Lors de la réunion de bilan qui s'est tenue début juin avec le Conseil Régional et le CETIM, Nicolas BIENVENU a rappelé notamment la posture du Réseau Anact/Aract et a proposé une démarche de conduite de projet plus participative.

L'action 2016/2017 doit être lancée d'ici à la fin de l'année. Le Gip Récia rejoint les partenaires initiaux. La transformation numérique est intégrée et se déclinera en :

- Accompagnement d'entreprises ayant un projet d'investissement dans le numérique
- Soutien aux entreprises qui n'ont pas une utilisation adaptée de leurs outils numériques.

Le Conseil Régional attend de la part de l'Aract un descriptif précis de son action.

Offre de service appui RH

Cette action nationale financée par la DGEFP est pilotée par les Direccte. Elle prend la forme de conseil en ressources humaines auprès des TPE. En région Centre-Val de Loire, la réunion de lancement avec les consultants régionaux a eu lieu le 24 mai 2016. La Direccte leur a bien signifié qu'elle ne procéderait à aucun référencement. Madame LE TOUCHE souligne que le Centre-Val de Loire est la seule région à avoir fait ce choix.

Site internet

Madame LE TOUCHE commente le planning de la refonte du site interne (voir en PJ).

3 prestataires ont été sollicités, 2 ont fait des propositions. Au regard, des critères de fonctionnalités et techniques proposées, de qualité/prix, de design, l'Equipe a retenu l'Agence ACKWA.

Madame LE TOUCHE présente la maquette de la page d'accueil qui comporte le futur logo de l'Aract Centre décliné selon les préconisations du Réseau Anact/Aract, les différentes rubriques (thématiques, agendas,) et l'espace collaboratif dont les Administrateurs vont disposer.

Plusieurs remarques sur cette maquette sont émises par les Administrateurs :

- attention à la lisibilité et plus particulièrement au niveau de l'encadré blanc,
- les logos des financeurs ne sont pas mentionnés.

Déménagement

Madame LE TOUCHE informe le Conseil d'Administration que la résiliation du bail des locaux actuels a été effectuée le 13 juin 2016, 5 locaux répondant aux critères ont été visités. Une partie de l'Equipe s'est rendue dans le local pressenti et a approuvé le choix.

Le déménagement est programmé le 30 novembre 2016. Des travaux de rafraîchissement sont à prévoir (sols, peintures, câblages informatiques et électriques, placards). La prise des locaux a été négociée au 1^{er} octobre 2016 avec un paiement de loyer à partir du 1^{er} décembre 2016 ce qui permettra de financer partiellement les travaux.

Après débats, les Administrateurs demandent à Madame LE TOUCHE de leur donner une visibilité du coût des différents travaux avant de les engager.

Monsieur COUTON souligne que le câblage informatique et les sols notamment resteront acquis au propriétaire en cas de départ de l'Aract. Il demande donc à Madame LE TOUCHE de renégocier ces deux points avec le propriétaire. En tout état de cause et avant d'engager les travaux, il est nécessaire de se renseigner sur le règlement de copropriété en ce qui concerne les revêtements de sols autorisés.

Gestion des ressources humaines

Madame LE TOUCHE informe le Conseil d'Administration que Sylvie NONNENMACHER a rejoint l'Aract au poste d'Assistante administrative et comptable, 3 jours par semaine du 1^{er} mai au 31 août 2016.

De plus, un séminaire d'équipe a eu lieu le 26 mai 2016.

Semaine pour la qualité de vie au travail

L'Aract Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'IAE de Tours, a fait réaliser 3 micro-trottoirs :

- Comment définissez-vous la qualité de vie au travail ?
- Dans votre entreprise, quel usage du numérique ?
- Quel lien entre numérique et qualité de vie au travail ?

Madame LE TOUCHE propose aux Administrateurs de visionner ces 3 vidéos qui sont mises en ligne sur le site de l'Aract et de l'Anact.

2 présentations du sondage TNS-SOFRES effectué pour l'Anact sur la qualité de vie au travail et le numérique ont été réalisées.

Suite aux intempéries, la manifestation « QVT et numérique » programmée dans les locaux de l'IAE de Tours le 14 juin 2016 a été reportée au 15 novembre 2016.

Monsieur PERON informe le Conseil d'Administration qu'il a assisté le 14 juin 2016 à la manifestation organisée par l'IAE de Tours. Les étudiants ont présenté les résultats de leur enquête sur la qualité de vie au travail. Monsieur PERON regrette qu'aucun contenu spécifique supplémentaire n'ait été apporté. Il souligne de plus que la pièce de théâtre produite en fin de manifestation était très « décalée » voire inappropriée. Cette manifestation était dans l'ensemble décevante.

Sur l'absence de contenu supplémentaire à l'enquête réalisée par les étudiants de l'IAE, Madame DELORME informe les Administrateurs que, dans le cadre des forums compétences organisés pendant 5 ans en partenariat avec l'IAE, l'Aract assurait toutes les parties de recherche, d'apport de contenu et d'animation. Faute de financements spécifiques, les forums compétences n'ont plus lieu.

Questions diverses

Monsieur BIDET revient sur la programmation et notamment sur le report des cafés discutant en 2017. Il informe Madame LE TOUCHE qu'il aurait peut-être une entreprise sur Tours susceptible d'accueillir une rencontre.

Madame LE TOUCHE diffuse aux présents le « classeur des Administrateurs ». Ce dernier contient les documents incontournables de l'Aract et de l'Anact : le contrat d'objectif et de performance, les statuts de l'association, la composition du Conseil d'Administration, les modalités d'assurances, le glossaire, Il sera à enrichir au fur et à mesure. Elle demande aux Administrateurs de bien vouloir le transmettre à leur remplaçant lors du renouvellement des mandats.

Prochaines réunions statutaires

- 20 septembre 2016 Conseil d'Orientation (matin) Conseil d'Administration (après-midi) lieu à définir ultérieurement.
- 07 novembre 2016 à 14 H 00 Conseil d'Administration (lieu à définir ultérieurement)
- 12 décembre 2016 à 14 H 00 Conseil d'Administration (lieu à définir ultérieurement)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 30
Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le
Vice-président.

A stylized, handwritten signature consisting of several sharp, intersecting lines.A handwritten signature that is more circular and cursive in style, with a large initial letter.